

**SESSION 2015**

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**  
**Toutes spécialités**

**BREVET DES MÉTIERS D'ART**  
**Toutes spécialités**

**ÉPREUVE DE FRANÇAIS**

**- ÉPREUVE DU MERCREDI 17 JUIN 2015 -**

*(L'usage du dictionnaire et de la calculatrice est interdit)*

**Coefficient : 2,5**

**Durée : 2h30**

## Objet d'étude : La parole en spectacle.

### Texte 1

#### L'événement de juger

Imaginons un instant un spectateur venant assister pour la première fois à une audience. Qu'est-ce qui le frapperait le plus ? Le droit, la procédure ou les robes, le décor de la salle d'audience, le langage employé ? Il sera plus surpris par l'étrange spectacle qui se déroule devant lui que par la discussion juridique. (...)

L'événement de juger fait partie de la justice au même titre que le droit : il en est la fondation. Or la justice, souvent réduite au droit, c'est-à-dire à du texte, est présentée amputée d'une partie d'elle-même. La philosophie du droit contemporaine fait penser à une théologie<sup>1</sup> privée de liturgie<sup>2</sup> ou à une critique de théâtre qui ne verrait jamais la mise en scène. Pour rendre justice, il faut parler, témoigner, argumenter, prouver, écouter et décider. Pour tout cela, il faut d'abord se trouver en situation de juger. Le premier geste de la justice n'est ni intellectuel ni moral, mais architectural et symbolique : délimiter un espace sensible qui tienne à distance l'indignation morale et la colère publique, dégager un temps pour cela, arrêter une règle du jeu, convenir d'un objectif et instituer des acteurs.

Antoine GARAPON,  
*Bien juger. Essai sur le rituel judiciaire* (2010)

---

<sup>1</sup> Science qui a pour objet les principes religieux.

<sup>2</sup> Ordre des cérémonies et des prières institué par une Église.

### Texte 2

*Meursault, le personnage central de L'étranger est un homme dépourvu de sentiments face aux événements qu'il vit. Il a tué un homme sur une plage d'Alger. Son procès commence.*

À sept heures et demie du matin, on est venu me chercher et la voiture cellulaire m'a conduit au palais de justice. Les deux gendarmes m'ont fait entrer dans une petite pièce qui sentait l'ombre. Nous avons attendu, assis près d'une porte derrière laquelle on entendait des voix, des appels, des bruits de chaises et tout un remue-ménage qui m'a fait penser à ces fêtes de quartier où, après le concert, on range la salle pour pouvoir danser. Les gendarmes m'ont dit qu'il fallait attendre la cour et l'un d'eux m'a offert une cigarette que j'ai refusée. Il m'a demandé peu après « si j'avais le trac ». J'ai répondu que non. Et même, dans un sens, cela m'intéressait de voir un procès. Je n'en avais jamais eu l'occasion dans ma vie : « Oui, a dit le second gendarme, mais cela finit par fatiguer. »

Après un peu de temps, une petite sonnerie a résonné dans la pièce. Ils m'ont alors ôté les menottes. Ils ont ouvert la porte et m'ont fait entrer dans le box des accusés. La salle était pleine à craquer. Malgré les stores, le soleil s'infiltrait par endroits et l'air était déjà étouffant. On avait laissé les vitres closes. Je me suis assis et les gendarmes m'ont encadré. C'est à ce moment que j'ai aperçu une rangée de

visages devant moi. Tous me regardaient : j'ai compris que c'étaient les jurés. Mais je ne peux pas dire ce qui les distinguait les uns des autres. Je n'ai eu qu'une impression : j'étais devant une banquette de tramway et tous ces voyageurs anonymes épiaient le nouvel arrivant pour en apercevoir les ridicules. Je sais bien que c'était une idée niaise puisque ici ce n'était pas le ridicule qu'ils cherchaient, mais le crime. Cependant la différence n'est pas grande et c'est en tout cas l'idée qui m'est venue.

J'étais un peu étourdi aussi par tout ce monde dans cette salle close. J'ai regardé encore le prétoire<sup>1</sup> et je n'ai distingué aucun visage. Je crois bien que d'abord je ne m'étais pas rendu compte que tout le monde se pressait pour me voir. D'habitude, les gens ne s'occupaient pas de ma personne. Il m'a fallu un effort pour comprendre que j'étais la cause de toute cette agitation. J'ai dit au gendarme : « Que de monde ! » Il m'a répondu que c'était à cause des journaux et il m'a montré un groupe qui se tenait près d'une table sous le banc des jurés. Il m'a dit : « Les voilà. » J'ai demandé : « Qui ? » et il a répété : « Les journaux. » Il connaissait l'un des journalistes qui l'a vu à ce moment et qui s'est dirigé vers nous. C'était un homme déjà âgé, sympathique, avec un visage un peu grimaçant. Il a serré la main du gendarme avec beaucoup de chaleur. J'ai remarqué à ce moment que tout le monde se rencontrait, s'interpellait et conversait, comme dans un club où l'on est heureux de se retrouver entre gens du même monde. Je me suis expliqué aussi la bizarre impression que j'avais d'être de trop, un peu comme un intrus. Pourtant, le journaliste s'est adressé à moi en souriant. Il m'a dit qu'il espérait que tout irait bien pour moi. Je l'ai remercié et il a ajouté : « Vous savez, nous avons monté un peu votre affaire. L'été, c'est la saison creuse pour les journaux. Et il n'y avait que votre histoire et celle du parricide<sup>2</sup> qui vaillent quelque chose. »

(...)

Mon avocat est arrivé, en robe, entouré de beaucoup d'autres confrères. Il est allé vers les journalistes, a serré des mains. Ils ont plaisanté, ri et ils avaient l'air tout à fait à leur aise, jusqu'au moment où la sonnerie a retenti dans le prétoire. Tout le monde a regagné sa place. Mon avocat est venu vers moi, m'a serré la main et m'a conseillé de répondre brièvement aux questions qu'on me poserait, de ne pas prendre d'initiatives et de me reposer sur lui pour le reste.

À ma gauche, j'ai entendu le bruit d'une chaise qu'on reculait et j'ai vu un grand homme mince, vêtu de rouge, portant lorgnon, qui s'asseyait en pliant sa robe avec soin. C'était le procureur. Un huissier a annoncé la cour. Au même moment, deux gros ventilateurs ont commencé de vrombir. Trois juges, deux en noir, le troisième en rouge, sont entrés avec des dossiers et ont marché très vite vers la tribune qui dominait la salle. L'homme en robe rouge s'est assis sur le fauteuil du milieu, a posé sa toque devant lui, essuyé son petit crâne chauve avec un mouchoir et déclaré que l'audience était ouverte.

Albert CAMUS,  
*L'étranger* (1957)

---

<sup>1</sup> Salle d'audience d'un tribunal.

<sup>2</sup> Meurtre d'un père ou d'une mère par l'un de ses enfants.

Document 3



Cour d'appel de Paris,  
[http://www.ca-paris.justice.fr/art\\_pix/IMG\\_8457\\_thumb1.jpg](http://www.ca-paris.justice.fr/art_pix/IMG_8457_thumb1.jpg)

## **Évaluation des compétences de lecture**

**(10 points)**

Présentation du corpus

Question n°1 : Présentez le corpus en trois à six lignes en montrant ce qui fonde son unité. (3 points)

Analyse et interprétation

Question n°2 : Texte 2. Comment l'extrait montre-t-il que Meursault observe son propre procès comme un spectacle ? (3 points)

Question n°3 : Texte 1 et document 3. En quoi le document 3 illustre-t-il l'analyse d'Antoine Garapon ? (4 points)

## **Évaluation des compétences d'écriture**

**(10 points)**

Selon vous, la mise en scène de la parole dans les espaces de prise de parole publique (réunion politique, pièce de théâtre, procès, émission télévisée, etc.) contribue-t-elle à son efficacité ?

Vous répondrez à cette question, dans un développement organisé d'une quarantaine de lignes, en vous appuyant sur les textes du corpus, sur vos lectures de l'année et sur vos connaissances personnelles.